PIERRE MILZA

L'intégration des Italiens en France : « miracle » ou vertus de la longue durée ?

Il est courant d'entendre parler d' « intégration réussie » lorsque l'on évoque l'histoire de la migration italienne vers l'hexagone. Appliquée au temps présent, voire à la façon dont s'est opérée depuis l'entre-deux-guerres l'insertion à la société française de plusieurs vagues de migrants originaires de la péninsule, l'expression recouvre une réalité sociologique et historique qui ne saurait être mise en doute. Les plus récemment installés ont aisément trouvé leur place dans notre pays et ceux dont l'ascendance transalpine remonte à la troisième ou à la quatrième génération — soit de quatre à cinq millions de personnes — ont acquis une transparence qui rend leur visibilité incertaine, pour ne pas dire nulle.

Restent, pour nombre d'entre eux, outre le label — souvent trompeur[1] du patronyme, des références vagues à une histoire familiale mythifiée et des liens au passé qui transitent parfois par de discrètes survivances linguistiques ou culinaires, revigorées par des pratiques itinérantes relevant prioritairement du tourisme de masse. Il y a bien, en quelques points très circonscrits du territoire, d'étroits îlots d'italianité persistante, au demeurant de moins en moins vivace : on en trouve encore en Lorraine ou en Provence, mais cela ne suffit pas pour que l'on puisse parler d'une « communauté » italienne ou d'origine italienne, comme on parle aux Etats-Unis des

1. Outre l'homonymie avec les noms corses, il faut tenir compte en effet des nombreuses francisations de patronymes intervenues au siècle dernier et, bien sûr, des mariages mixtes.

« Américains à trait d'union ». S'agissant de nos voisins du Sud-Est, venus par flux récurrents, depuis le milieu du siècle dernier, le creuset français a bien fait son travail. Est-ce parce que la matière à fondre était plus assimilable qu'une autre ? Ou pour des raisons qui tiennent principalement à la lenteur du processus et à son ancienneté ? C'est à cette double question que nous voudrions tenter ici de répondre.

LE COUSINAGE LATIN

La parenté entre les ressortissants des deux « sœurs latines » est une donnée qui paraît aujourd'hui évidente : parenté des langues, des cultures, des pratiques sociales et religieuses, parenté des manières de vivre et de sentir, parenté des rapports à la nature et à la Cité, etc. Tout cela forme un tissu de lieux communs dans lequel on ne se lasse pas de puiser dès lors que l'on cherche à tirer argument de la proximité culturelle pour valoriser l'immigration ancienne aux dépens de la nouvelle. Or, si cette proximité existe, s'agissant des peuples de la péninsule, et si elle constitue effectivement de longue date un facteur objectif d'assimilation, elle n'a pas toujours été perçue comme telle par les autochtones.

Dans la France de la dernière décennie du XIXe siècle, les Italiens, qui sont alors en passe de devenir les représentants de la communauté immigrée la plus nombreuse, suscitent fréquemment des réactions de rejet que nourrit une imagerie mythique fondée sur ce qui sépare les deux peuples plutôt que sur leur appartenance au tronc commun de la latinité. Lorsqu'un Louis Bertrand, homme de lettres et académicien, décrit, dans un roman publié au début du siècle, *L'Invasion*[2], les Barbares « hirsutes » aux « prunelles luisantes » qui forment les gros bataillons de l'immigration italienne à Marseille, lorsque le journal nationaliste *La Patrie* évoque un peu plus tôt les « nuées de sauterelles » composées d'individus « sales, tristes, loqueteux », « demeurant étrangers au peuple qui les accueille » et « jouant tour à tour de l'accordéon et du couteau »[3], lorsque dans les milieux ouvriers français on se gausse à la même époque de la piété ostentatoire des Transalpins, des relations quasi « féodales » qu'ils entretiennent avec leurs compatriotes devenus chefs d'équipe ou contremaîtres, ou des pratiques de violence dont ils sont censés être coutumiers, il ne semble pas que le sentiment de parenté ou de proximité

2. L. Bertrand, *L'Invasion*, Paris, 1904.
3. *La Patrie*, 3 août 1896.

entre les deux communautés soit une donnée manifeste de leurs rapports.

Un demi-siècle plus tard, dans l'enquête réalisée par l'INED[4] pour tenter de donner un contenu statistique à ces notions de parenté et d'extranéité, les Transalpins figurent au second rang — après les Belges et avant les Suisses — des populations migrantes dont les personnes interrogées estiment qu'elles sont suffisamment proches du modèle français pour être intégrées sans difficulté. Aujourd'hui, ils viennent en première position avec les Espagnols, devançant de peu les Polonais et les représentants des nations voisines francophones[5], ce qui indique à la fois un changement dans la hiérarchie des jugements portés sur l'autre et une modification de la perception des ressemblances et des dissemblances culturelles. Il importe donc de relativiser et d'historiciser l'idée d'un cousinage latin qui aurait favorisé d'entrée de jeu l'assimilation des populations originaires, pour la plupart, des provinces septentrionales de l'Italie.

UNE ASSIMILATION SÉLECTIVE

Ainsi, ce qui nous apparaît proche aujourd'hui, par comparaison avec des groupes venus d'horizons et d'espaces culturels plus lointains ne l'a pas toujours été, ou ne l'a été que pour une fraction de chaque communauté. Cela ne veut pas dire que l'insertion des Italiens se soit faite dans de mauvaises conditions. Simplement, elle a été moins rapide qu'on ne le pense généralement et elle ne s'est pas faite sans heurt et sans épisodes régressifs.

Il faut tout d'abord remarquer que la fraction de la population immigrée qui se trouve, en fin de parcours, absorbée par le pays d'accueil ne représente qu'une minorité. On peut en effet estimer à 3 millions et demi l'effectif des migrants transalpins qui ont pris, entre 1870 et 1940, le chemin de la France. Sur ce total, le nombre de ceux qui ont fait souche ne dépasse guère 1 200 000 ou 1 300 000 personnes, chiffre considérable si on le compare à celui des autres nationalités, inférieur cependant à celui qui englobe les retours et l'émigration de transit. Autrement dit, le *melting pot* français a, s'agissant des Italiens, exercé très fortement son pouvoir assimilateur, mais il l'a fait de manière sélective, laissant de côté des centaines de milliers

4. A. Girard et J. Stoetzel, *Français et immigrés. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, PUF, 1953.

5. Enquête SOFRES du 25 janvier au 4 février 1984 pour le MRAP, SOFRES, *Opinion publique* 1985, Paris, Gallimard, p. 80.

de migrants temporaires, dont il n'est pas certain que tous auraient pu s'intégrer aussi facilement à la société française que ceux qui, pour une raison ou une autre, ont choisi de rester.

Or, l'intensité même de ce *turn over* a beaucoup favorisé, semble-t-il l'intégration des vagues successives de migrants. Même à l'époque fasciste, même pendant la première guerre mondiale, il n'y a pas eu entre la France et l'Italie de blocage du processus migratoire. Il en est résulté qu'à l'exception des exilés politiques — fortement minoritaires — chacun a eu la possibilité, au moins virtuelle, de rentrer et de revenir. Du coup, la fossilisation de masses écartées des procédures d'intégration, dont nous pouvons depuis 1974 mesurer les effets, n'a pas eu lieu, et les phénomènes de rejet ont incontestablement été moins nombreux et moins intenses.

LE SYNDROME D'AIGUES-MORTES

Ils n'en ont pas moins existé et ont pu même donner lieu à des incidents graves au cours des premières décennies de la migration de masse. Celle-ci commence aux environs de 1870, à un moment où les besoins en main-d'œuvre produits par l'accélération du développement industriel viennent conjuguer leurs effets avec ceux de la stagnation démographique et avec les pesanteurs de l'entreprise coloniale. Les quelque 100 000 Italiens qui sont, à cette date, installés dans l'hexagone, seront trois fois plus nombreux à la fin du siècle, essentiellement répartis entre une dizaine de départements pour la plupart situés dans le Sud-Est. En 1900, la « colonie » italienne vient déjà numériquement en tête des populations immigrées et présente des traits qui, jusqu'aux années 1960, seront continûment ceux de la première génération : prépondérance des éléments jeunes, taux de masculinité élevé, très forte mobilité géographique et professionnelle, appartenance de la majorité des migrants à la catégorie des travailleurs manuels, etc.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les trois dernières décennies du siècle aient vu se développer de vives tensions xénophobes dont les Italiens, parce qu'ils étaient avec les Belges les plus nombreux et les plus concentrés, plus encore parce qu'ils incarnaient, aux yeux des populations du cru, toutes les « tares » de l'immigration « nouvelle » — l'instabilité, l'acceptation de conditions de vie et de travail insupportables aux travailleurs français, la délinquance, etc. — ont été les premiers à faire les frais. A quoi s'ajoutent les effets d'une relation historique fondée depuis longtemps sur des rapports

de dominant à dominé[6] et ceux, à plus court terme, de la tension politique entre la France et l'Italie, consécutive à l'entrée de cette puissance dans l'orbite diplomatique de l'Allemagne.

La place faite aux Italiens, comme aux autres vagues d'une immigration perçue comme *nouvelle*, n'a donc pas été d'entrée de jeu une place facile. Jusqu'au début du siècle, les Transalpins ont dû, sur fond de dépression économique et de saturation du marché de l'emploi, affronter des réactions xénophobes qui ont fréquemment dépassé les frontières du verbe et de l'écrit. A Marseille en 1881, à Aigues-Mortes en 1893, à Lyon l'année suivante, ainsi que dans nombre d'incidents moins spectaculaires, ils ont fait l'expérience de ce que nous appelons aujourd'hui « ratonnade », et ils ont payé de leur sang ces quelques dérapages de la solidarité prolétarienne. Certes, il ne s'agit pas ici d'en exagérer le poids. Des « collisions » comme celle d'Aigues-Mortes, qui a fait au bas mot une dizaine de morts, gardent un caractère exceptionnel et ne doivent pas nous cacher les nombreux exemples d'action solidaire entre les travailleurs des deux nationalités. Mais il n'y a pas non plus eu de « miracle » dans la façon dont la première génération de migrants s'est intégrée à la société française.

Ce qui est vrai de la période antérieure au premier conflit mondial l'est également, quoique à un degré moindre, des séquences suivantes. A chaque gonflement soudain des flux, la masse des nouveaux immigrés se trouve placée dans une situation qui n'est pas sans ressemblance avec celle de la vague précédente. Au lendemain de la Grande Guerre, c'est par centaines de milliers que les Italiens sont venus chercher du travail ou, pour une minorité d'entre eux, ont trouvé un refuge politique dans l'hexagone. La plupart sont, comme leurs prédécesseurs des années 1880 ou 1900, des travailleurs manuels : ouvriers agricoles, manœuvres, salariés sans qualification de l'industrie ou du commerce. Leur arrivée modifie brusquement la structure de la « colonie ». Elle la rajeunit. Elle accroît très fortement son taux de masculinité, de même que sa mobilité et son instabilité. Dès lors elle augmente la visibilité de l'ensemble de la communauté, ce qui tend à réveiller les tensions et à multiplier les phénomènes de rejet, surtout lorsqu'un renversement de conjoncture contracte à nouveau le marché de l'emploi.

D'une séquence à l'autre, la situation des nouveaux venus tend néanmoins à s'améliorer. Dans l'entre-deux-guerres, les incidents

6. Cf. P. Milza, *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle*, Ecole française de Rome, 1981, 2 vol.

xénophobes opposant Italiens et Français diminuent en nombre et en gravité, tandis que se réduisent les délais d'insertion des premiers à un corps social qui, globalement, leur réserve un meilleur accueil. Après 1945, en dépit des rancunes suscitées par le « coup de poignard dans le dos » de 1940, c'est vers l'Italie que les gouvernements de la IVe République se tournent pour répondre aux impératifs de la reconstruction, puis de l'industrialisation à marche forcée. Trois quarts de siècle après les premiers flux de l'immigration de masse, l'Italien est devenu pour les dirigeants du pays d'accueil, comme pour ceux qui utilisent sa force de travail, une sorte de modèle d'intégration rapide, et l'enquête de l'INED dont il a été fait mention plus haut, montre clairement que la majorité des Français est du même avis.

Que s'est-il passé qui ait à ce point modifié les mentalités et les actes qui s'y rattachent ? Curieusement, une fraction importante de la nouvelle immigration transalpine paraît plus éloignée du modèle assimilateur que ne l'étaient les migrants des périodes antérieures. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, ceux-ci sont en effet à plus de 80 % des Italiens du Nord : Piémontais, Emiliens, Lombards et Toscans avant 1914, auxquels sont venus s'ajouter plus tard les Frioulans. A la fin des années 40, ils sont rejoints de façon croissante par des méridionaux, notamment des Calabrais et des gens venus des Pouilles et de la Basilicate, dont les habitudes de vie sont censées être à des années-lumière de celles des autochtones.

Or, on ne constate pas de phénomènes d'exclusion comparables à ceux qui ont affecté les périodes précédentes, même si les nouveaux venus ne sont pas accueillis avec enthousiasme, et même lorsque les réactions de rejet viennent — c'est le cas par exemple à Chambéry ou à Grenoble — des représentants de l'immigration ancienne. Dans la France de la reconstruction et de la croissance accélérée, la partie assimilée, ou en voie d'assimilation, de la masse des migrants, représente un bloc d'une telle ampleur, elle a à un point tel rôdé les procédures d'insertion à la société française et expérimenté les cheminements de la mobilité sociale, elle offre enfin une image globale de l'immigration italienne et de sa postérité si proche désormais de celle que les Français ont d'eux-mêmes (voir par exemple dans le film *Dupont la joie* de Boisset la fonction assumée par le personnage du contremaître italien), que la force d'intégration dont elle est porteuse profite à toute la « communauté ». Ceci, d'autant plus aisément que d'autres nationalités, représentatives de l'immigration « nouvelle » — ressortissants des Etats de l'Est européen jusqu'à la guerre, puis des pays du Maghreb et de l'Afrique noire — ont à leur tour focalisé

des tendances xénophobes qui ne sont pas globalement moins fortes que par le passé, mais qui sont peut-être moins répandues et qui ont en tout cas changé d'objet.

UN « MODÈLE » ITALIEN ?

L'intégration, puis l'assimilation des immigrés italiens et de leur descendance ne sont pas, on le voit, le résultat d'une conversion miraculeuse à la francité. Elles sont au contraire le produit d'une longue histoire. Elles passent par les expériences douloureuses d'au moins deux générations de migrants. Elles empruntent des voies qui diffèrent beaucoup selon que ces derniers sont originaires de telle ou telle région de la péninsule, prennent racine en tel ou tel point du territoire français, apportent ou non avec eux un savoir-faire et disposent ou non d'un petit bagage intellectuel. L'itinéraire d'un ouvrier qualifié piémontais, « intellectuel organique » d'une grande formation antifasciste, exilé dans la région parisienne au début des années 20, ne peut être celui d'un journalier calabrais ou frioulan transplanté en Lorraine ou à Gardanne pour y accomplir à la mine des tâches de manœuvre. Ce qui est vrai d'autres nationalités l'est davantage encore d'un pays où les contrastes géographiques et sociologiques sont importants et où l'unité culturelle et linguistique était loin d'être achevée lorsque ont débuté les grandes migrations du travail.

Paradoxalement cet inachèvement du processus d'unification a constitué, au moins jusqu'aux années 20, un facteur favorable à l'insertion des migrants. Nombre d'entre eux en effet, surtout lorsqu'ils étaient originaires de régions rurales périphériques, sont arrivés en France détenteurs d'une connaissance très approximative de la langue italienne. Aujourd'hui encore, dans les entretiens oraux que l'on peut avoir avec de vieux émigrés, il n'est pas rare de les voir passer sans transition de l'emploi du français à celui de leur dialecte d'origine, c'est-à-dire de la langue qu'ils ont parlée pendant leur jeunesse à celle qu'ils ont acquise dans le pays d'accueil. L'italien appris à l'école (quand ils y sont allés) et pratiqué épisodiquement a été mis entre parenthèses. Si bien que c'est souvent en français que se sont effectués les contacts linguistiques, par exemple sur le lieu du travail, entre locuteurs parlant différents dialectes transalpins : ce qui ne pouvait que faciliter les procédures d'acculturation. Il est clair que lorsque l'on parle de la proximité des langues pour expliquer aujourd'hui après coup la « réussite » de l'assimilation des

Italiens, on touche du doigt un problème complexe dont la solution empirique ne constitue pas une recette. Même s'il est vrai que, globalement, les Italiens ont eu moins de difficulté que d'autres, les Polonais par exemple, à s'insérer dans l'espace linguistique hexagonal.

Affirmer qu'il n'y a pas eu de *modèle italien* d'intégration, au sens de parcours sans faute stéréotypé, ne veut pas dire qu'à l'échelle du siècle où se déroule la migration transalpine, celle-ci n'a pas bénéficié de facteurs favorables, utilisés par elle de manière récurrente pour faciliter et accélérer son insertion. L'école tout d'abord, dont de très nombreux témoignages (celui de Cavanna dans *Les Ritals* en est un exemple haut en couleurs) soulignent la fonction intégratrice et assimilatrice, non seulement au niveau de la seconde génération mais également d'une première sur laquelle elle a agi par contamination et imprégnation du milieu familial. Le phénomène n'est pas spécifique des Italiens mais il s'accompagne chez nombre d'entre eux d'une volonté de promotion sociale intergénérationnelle intégrant les divers degrés de l'institution scolaire dans ses stratégies d'ascension.

L'intégration par le travail a été également déterminante. Peut-être parce que les Italiens, partis pour la majorité d'entre eux d'un niveau très bas de la hiérarchie des emplois — celui des journaliers agricoles ou des manœuvres sans qualification — ont accompli leur périple professionnel dans un contexte qui était celui de l'industrialisation triomphante. Aussi dures qu'aient été les conditions faites à cette main-d'œuvre d'importation, celle-ci a eu la possibilité, pendant la période qui coïncide avec la migration transalpine de masse, de franchir les premières étapes du parcours plus ou moins long, plus ou moins difficile, de l'insertion sociale et de reproduire, avec un décalage de plusieurs décennies, l'évolution — en termes de statut professionnel, de niveau de vie et de place dans la société — de la classe ouvrière française. La désindustrialisation dont nous sommes les témoins depuis une quinzaine d'années a beaucoup modifié ce schéma et ceci n'est pas sans incidence sur les problèmes actuels de l'immigration. De même, en provoquant le dépérissement d'une culture ouvrière qui a servi pendant plus d'un siècle de ciment aux différentes strates du monde prolétaire, elle a fait disparaître un vecteur de l'intégration dont les Transalpins, plus longtemps que les autres migrants, avaient été les bénéficiaires.

LE RÔLE DU POLITIQUE

La politique a joué elle aussi un rôle important pendant la plus grande partie de la période. Dès les toutes premières années du XXe siècle, les Italiens se sont distingués de la plupart des autres communautés étrangères par le haut degré de politisation de leurs colonies. Certes, il ne faut pas se méprendre sur l'extension de ce phénomène que les rapports de police sont à peu près unanimes à signaler. Dans sa majorité, ne serait-ce que pour échapper à l'expulsion, la population immigrée répugne à s'engager politiquement. Néanmoins, si l'on compare le taux de participation des Italiens à des activités politiques ou para-politiques, on s'aperçoit qu'il est nettement plus élevé que celui des autres groupes et souvent supérieur à celui des Français.

Le phénomène peut d'ailleurs jouer dans les deux sens. A l'époque du fascisme, le fait que beaucoup d'Italiens aient milité dans des organisations hostiles au régime et aient exercé une activité politique considérée comme subversive, a sans aucun doute développé dans certains secteurs de l'opinion des tendances xénophobes peu propices à la fusion sociale. Mais les solidarités établies au sein du monde ouvrier, à l'occasion du combat antifasciste, ont très fortement joué dans la direction inverse et ont renforcé la compréhension entre Français et Italiens. Considérés jusqu'aux toutes dernières années du XIXe siècle comme des « kroumirs » plus ou moins manipulés par le patronat, ces derniers ont acquis dans la lutte syndicale la confiance et le respect des nationaux, ce qui a considérablement réduit les tensions entre les communautés. Il y aura bien, avec la crise, puis avec la guerre et l'occupation, des résurgences italophobes, mais elles ne modifieront pas durablement le climat global des rapports entre autochtones et représentants de l'immigration italienne.

Il est vrai que l'engagement politique des Italiens, parce que la majorité d'entre eux appartenaient au monde du travail, a été un engagement *à gauche* et que, dans le contexte des deux guerres mondiales, ceci a incliné nombre d'entre eux à venir combattre aux côtés des Français. A l'annonce de la déclaration de guerre de 1914, c'est par milliers qu'ils se pressent dans les bureaux de recrutement, notamment à Paris et à Marseille, pour trouver une place dans la « légion garibaldienne ». En 1939, l'enthousiasme n'est pas moins vif : c'est du côté français que l'on rechigne à armer les volontaires transalpins, par souci de ménager le Duce. Pendant l'occupation allemande enfin, on trouvera de nombreux Italiens dans la Résis-

tance, en particulier dans les rangs des MOI communistes, et ils participeront activement aux combats de la Libération. Sans doute y a-t-il eu également des fascistes — moins isolés qu'on ne le pense durant les années 30 — et même des collaborationnistes parmi les immigrés italiens. Mais la balance a de toute évidence pesé, et très fortement, du côté de la France et des valeurs incarnées par le pays d'accueil. Ceci n'a pu que faciliter la fusion.

C'est d'ailleurs au lendemain du second conflit mondial, et au profit surtout de la seconde génération, que va s'opérer l'intégration par le politique de larges couches ouvrières issues de l'immigration transalpine. Des travaux récents, en particulier ceux de Gérard Noiriel[7], ont montré à quel point le rôle de la CGT et du Parti communiste français avaient été ici essentiels, que ce soit dans le Midi, dans la ceinture rouge parisienne, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ou encore en Lorraine sidérurgique. On peut encore en faire le constat aujourd'hui à la lecture des listes d'élus locaux ou de membres des instances dirigeantes du PCF dans ces départements.

Il faudrait encore, pour être complet, évoquer l'insertion des immigrés italiens par des canaux tels que les réseaux associatifs, religieux ou laïcs, et par le sport, instrument à la fois d'intégration sociale et de promotion rapide, lorsqu'il débouche sur des pratiques professionnelles comportant des gains élevés (football, cyclisme, boxe). Le parcours, sur trois générations de la famille Platini, tel que l'évoque dans ses souvenirs l'ancien n° 1 du onze tricolore[8], est à cet égard hautement significatif.

De ce franchissement accéléré des étapes de l'ascension sociale, on trouve également des exemples dans le monde du spectacle et des médias, comme en témoignent quelques itinéraires connus : de Gaby Morlay à Serge Reggiani, de Lino Ventura à Yves Montand, d'Annie Fratellini à François Cavanna. Leur fréquence relative, dans un secteur au demeurant exigu, ne doit cependant pas nous incliner à croire que la mobilité sociale des migrants italiens et de leur descendance a été universellement rapide et orientée vers le sommet de la pyramide. Certains secteurs plus que d'autres — le bâtiment, le vêtement, l'hôtellerie et la restauration —, les régions d'implantation ancienne (Paris, le Midi méditerranéen) plutôt que les « nouvelles » (Lorraine, Sud-Ouest), beaucoup d'autres facteurs également (indi-

7. G. Noiriel, *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris, PUF, 1984, et du même auteur : *Le creuset français, Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 1988.

8. M. Platini, *Ma vie comme un match*, Paris, Laffont, 1987.

viduels et historiques) ont favorisé les décollages brusques et les ascensions linéaires. Il ne s'agit nullement d'une règle.

Comme le montrent les quelques monographies effectuées à l'échelle d'une région ou d'une localité[9], la promotion sociale des individus et des familles issues de l'immigration transalpine, est en général le produit d'une histoire dont le déroulement occupe l'espace de deux, trois ou quatre générations. Là encore, il y a peut-être une aptitude de certains Italiens à faire plus vite que les autres, mais il n'y a ni prédestination ni « miracle ». L'histoire de l'intégration « réussie » de nos voisins du Sud-Est s'inscrit — comme nos migrations intérieures — dans le contexte du temps long.

9. Cf. la liste de ces travaux *in* M. Dreyfus et P. Milza, *Un siècle d'immigration italienne en France (1850-1950)*, Paris, CEDEI/CHEVS (FNSP), 1987.

RÉSUMÉ. — *L'intégration des immigrés italiens et l'insertion de leurs descendants à tous les niveaux de la pyramide sociale ont constitué en France une réussite dont il importe néanmoins de nuancer le caractère aisé et spectaculaire. Elles sont en fait le produit d'une histoire séculaire aux épisodes parfois douloureux.*